



**> Pour tout renseignement**

05 49 32 34 96

Du lundi au jeudi de 08h30 à 18h00 Le

vendredi de 08h30 à 17h00

asa@smacl.fr

MONSIEUR LE PRÉSIDENT  
LE PIED CHALOSSAIS  
MAIRIE  
40180 HINX

**Attestation d'assurance  
Responsabilité générale**

**Période du 24/06/2021 au 31/12/2021**

**> Assuré : 353816/H - LE PIED CHALOSSAIS MAIRIE 40180 HINX**

Au titre du contrat Multirisque Association N° C2021-9063, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue par l'assuré du fait de ses activités. Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris de glace.

**> Montant des garanties**

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **8 000 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants
Responsabilité civile générale y compris intoxication alimentaire	8 000 000 € sous réserve des sous limitations suivantes
<b>Dont :</b>	
Dommages corporels	8 000 000 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs à un dommage matériel	3 000 000 €
Atteinte accidentelle à l'environnement	1 500 000 €
Préjudice écologique et frais de prévention et de réparation des dommages environnementaux	150 000 €
Dommages aux biens confiés, loués et empruntés	5 000 €
Locaux occasionnels d'activité : incendie, explosion, dégât des eaux, bris de glace	1 000 000 €
Responsabilité personnelle des dirigeants	350 000 €
Vestiaire organisé	2 000 €
Défense pénale et recours	16 000 €

**Pour rappel, la présente attestation ne peut engager SMACL Assurances au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Elle ne saurait présenter un caractère exhaustif.**

Niort, le 6 juillet 2021  
Pour SMACL Assurances,

Grégory GIRAUD  
Directeur Marchés